



N° 51

Le 6 mars 1991

PREMIER RAPPORT ANNUEL SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE BIENS MILITAIRES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déposé aujourd'hui à la Chambre des communes ainsi qu'aux Nations Unies le premier rapport annuel du Canada sur les exportations de biens militaires.

M. Clark remplit ainsi un engagement qu'il a pris devant les Nations Unies le 26 septembre 1990. Il avait alors souligné qu'il était important de rendre les transferts et les achats d'armes le plus transparents possible.

«Comme l'indique le rapport, le Canada a appliqué scrupuleusement sa politique de contrôle strict des exportations de biens militaires, a déclaré M. Clark. Le Canada exerce un contrôle rigoureux sur les exportations de biens et de technologies militaires vers les pays qui constituent une menace pour le Canada ou ses alliés, qui sont mêlés ou sur le point d'être mêlés à des hostilités, qui sont visés par des sanctions des Nations Unies ou qui violent systématiquement les droits de leurs citoyens. En outre, les demandes de permis d'exportation sont évaluées cas par cas et examinées par les ministres concernés.»

M. Clark a ajouté que le Canada préconise la tenue d'un Sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive. Cette rencontre aurait pour but d'obtenir une déclaration politique internationale condamnant la prolifération des armes de destruction massive ainsi que l'accumulation effrénée d'armes conventionnelles,